



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 7 JUILLET 2026 SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par les projets de règlement ci-dessus mentionnés, avis public est donné de ce qui suit :

1. Adoption des projets de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 2 juin 2026, le conseil a adopté, par résolution, les projets de règlement suivants :

- Projet de règlement numéro 77-118 intitulé « *Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser l'usage d'entreprises en excavation dans la zone 411* ».
- Projet de règlement numéro 77-119 intitulé « *Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser l'usage d'entreprises en plomberie dans la zone 203* ».

2. Assemblée publique de consultation

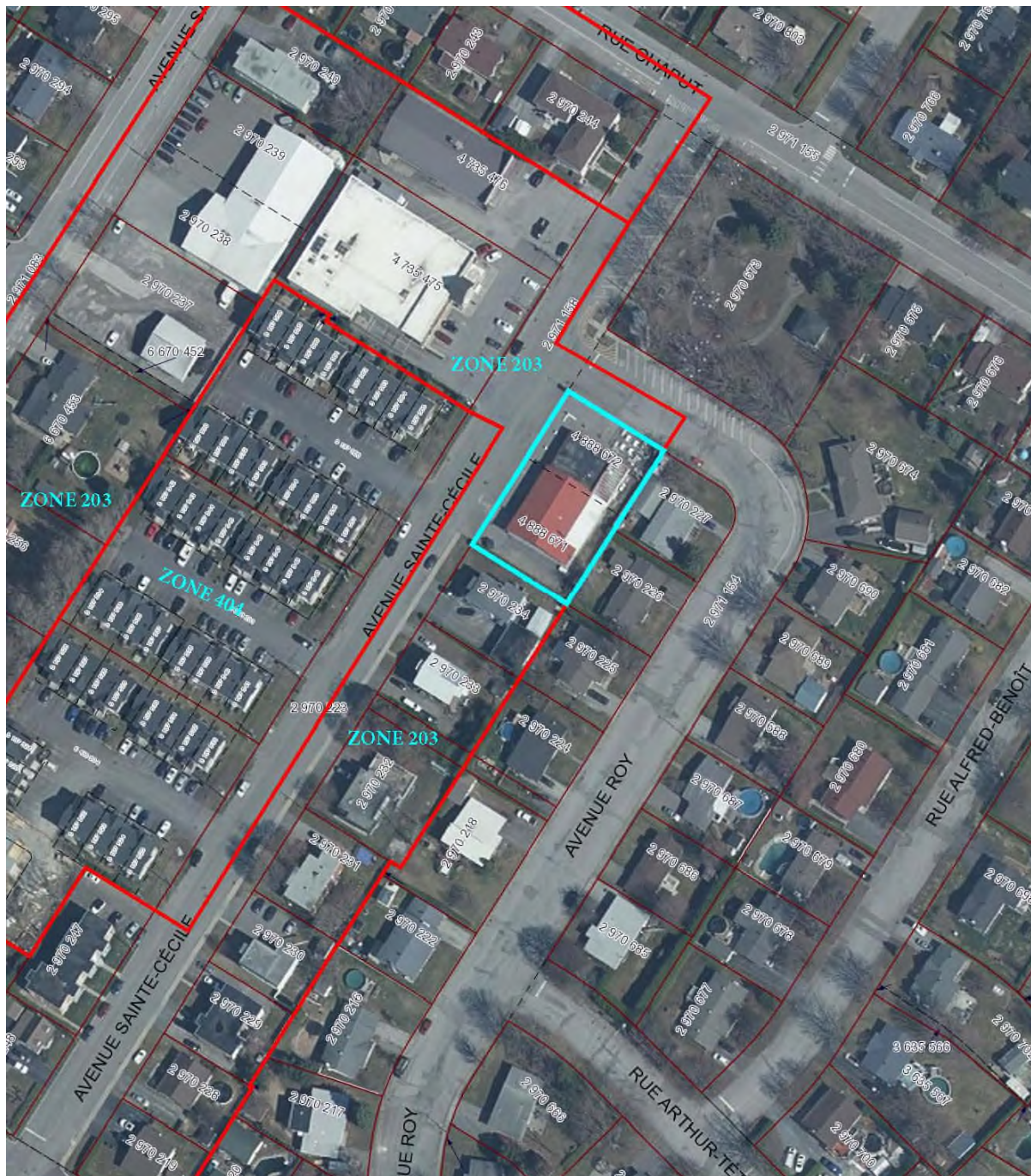
Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 7 juillet 2026 à 18 h 30 à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre**, à Saint-Pie. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera les projets de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

3. Objets des projets de règlement

Le premier projet de règlement numéro 77-118, modifiant le règlement de zonage, a pour objet de permettre l'implantation et l'exploitation d'entreprises en excavation dans la zone 411 afin de favoriser le développement économique et la diversification des usages autorisés dans cette zone. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



Le premier projet de règlement numéro 77-119, modifiant le règlement de zonage, a pour objet de permettre l'implantation et l'exploitation d'entreprises en plomberie dans la zone 203 afin de favoriser le développement économique et la diversification des usages autorisés dans cette zone. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



4. Consultation des projets de règlements

Les projets de règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la municipalité sous l'onglet Avis publics et projets de règlements. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (450) 772-2488, poste 223 pour toute question ou information supplémentaire sur les projets de règlement.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 5 juin 2026

Sébastien Demers
Greffier